PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Michel Authier
Remi Hess

L'Analyse institutionnelle

1785389 30

L'analyse institutionnelle

16°R
37955

DL-04071994-18841

COLLECTION DIRIGÉE PAR GASTON MIALARET

NC

L'ÉDUCATEUR

L'analyse institutionnelle

MICHEL AUTHIER
professeur de mathématiques

REMI HESS
agrégé de philosophie
docteur ès lettres
professeur d'Université à Reims (IUFM)



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

OUVRAGES DE MICHEL AUTHIER

Eléments d'histoire des sciences (sous la direction de Michel Serres), chapitres sur Archimède et sur l'optique, Paris, Bordas, 1989.
Les arbres de connaissance (en collaboration avec Pierre Lévy), Paris, La Découverte, 1992.

Théâtre :

L'Eve future.
Marat-Corday.
Le Remède Dieu.

OUVRAGES DE REMI HESS

Analyse institutionnelle :

La socianalyse, Paris, Editions universitaires, 1975.
Analisis institucional y socianalisis (en collaboration), Mexico, Ed. Nueva Imagen, 1977.
El Analysis institucional (en collaboration avec M. Authier, M. Lobrot, R. Lourau *et al.)*, Madrid, Campio Abierto, 1977.
Institutionelle Analyse, Theorie und Praxis (édition avec G. Weigand et G. Prein), Frankfurt, Athenäum Verlag, 1988.
Perspectives de l'analyse institutionnelle (édition avec A. Savoye), Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », 1988.
L'analyse institutionnelle (en collaboration avec A. Savoye), Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », n° 1968, 2e éd., 1993.

Education :

La pédagogie institutionnelle, aujourd'hui, Paris, Editions universitaires, 1975. Trad. espagnole : Madrid, Narcea, 1976.
Le temps des médiateurs, Paris, Anthropos, 1981.
L'université en transe (en collaboration avec P. Boumard et G. Lapassade), Paris, Syros, 1987.
Le lycée au jour le jour, ethnographie d'un établissement d'éducation, Paris, Méridiens-Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », 1989.
La relation pédagogique (en collaboration avec G. Weigand), Paris, Armand Colin, 1993.

Philosophie et sociologie :

Les maoïstes français, une dérive institutionnelle, Paris, Anthropos, 1974.
Centre et périphérie, Toulouse, Privat, 1978.
La sociologie d'intervention, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Sociologue », 1981. Trad. portugaise : Porto, Res, 1983.
Henri Lefebvre et l'aventure du siècle, Paris, Anne-Marie Métailié, 1988.
La valse, la révolution du couple en Europe, Paris, Métailié, 2e éd., 1989.
Les vingt-cinq livres qui ont fait la philosophie, Bruxelles, Marabout, Trad. italienne : Turin, Einaudi, 1993.

ISBN 2 13 045916 1

Dépôt légal — 1re édition, sous le titre
L'analyse institutionnelle : 1981
1re édition « L'Educateur » : 1994, février

© Presses Universitaires de France, 1981
« Que sais-je ? »
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

SOMMAIRE

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION 1

INTRODUCTION 3

PREMIÈRE PARTIE

L'INSTITUTION AVANT L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE

CHAPITRE PREMIER. — *L'institution et l'Etat dans la philosophie* 13

CHAPITRE II. — *L'analyse institutionnelle au carrefour des sciences humaines* 25

DEUXIÈME PARTIE

LES CONCEPTS DE L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE

CHAPITRE PREMIER. — *L'instituant et l'institué* 38

CHAPITRE II. — *Centre et périphérie* 50

CHAPITRE III. — *Individu et institution* 60

TROISIÈME PARTIE

L'INTERVENTION INSTITUTIONNELLE

CHAPITRE PREMIER. — *Les problèmes de l'intervention* 71

CHAPITRE II. — *Les champs et les formes d'intervention* 83

CHAPITRE III. — *Vers une théorie sociologique de l'intervention institutionnelle : la socianalyse* 94

QUATRIÈME PARTIE

L'ÉTAT EST-IL UNE INSTITUTION ?

CHAPITRE PREMIER. — *Mouvement social et institutionnalisation* 105

CHAPITRE II. — *Institutionnalisation et Etat* 113

CONCLUSION 123

BIBLIOGRAPHIE 127

Préface de la seconde édition

Le livre que l'on va lire est la réédition intégrale d'un livre paru dans la collection « Que sais-je ? » en 1981. Bien qu'épuisé depuis longtemps, nous ne souhaitions pas le rééditer dans cette collection : en effet, notre « objet » ayant énormément évolué depuis douze ans, il semblait opportun de donner aux lecteurs les nouveaux apports de ce courant de pensée... Mais, en même temps, cette première version du « Que sais-je ? » apparaissait comme une « philosophie de l'analyse institutionnelle » qui, par certains côtés, n'avait pas vieilli. Après réflexion (commune aux auteurs et à l'éditeur), nous avons fait le choix de dissocier la réédition du « Que sais-je ? » (entièrement réécrit par R. Hess et A. Savoye et qui ne comporte aucune page commune avec le présent texte) et cette première version qui, par bien des aspects, constitue, encore aujourd'hui, l'un des textes de base de l'analyse institutionnelle. Le lecteur attentif pourra, pour mesurer le chemin parcouru, comparer les deux ouvrages. Nous n'avons changé que la bibliographie qui actualise les productions de nombreux auteurs cités dans le corps du texte et introduit des contributions de jeunes auteurs.

Nous remercions le P^r^ Mialaret d'avoir accueilli dans sa collection ce texte qu'il connaît bien. Que ce texte paraisse dans une collection de pédagogie ne fera que souligner la ressource que constitue l'analyse institutionnelle dans la formation des jeunes citoyens et de leurs aînés et la place qu'elle tient depuis vingt ans dans la construction des sciences de l'éducation.

Michel Authier et Remi Hess
(Centre de recherches institutionnelles),
Paris, le 22 janvier 1993.

INTRODUCTION

I. — Le mythe

Eternel vaincu des guerres de sécession contre la bourgeoisie et le capital, dans le cadre des luttes anti-étatiques, l'institutionnaliste est comme le héros de western parcourant le grand Ouest américain à la fin du siècle dernier. Il a toujours eu dans sa vie un combat à l'issue malheureuse contre les forces, petites ou grandes, de l'Etat. Et sur cet échec s'est construit son engagement dans l'analyse institutionnelle (AI). Le goût amer des espoirs déçus et celui plus agréable de la certitude d'une vie plus intense échappant à l'acier froid des contraintes et des cadres semblent bien être le dénominateur commun de ceux qui pensent ou pratiquent l'AI (nous dirons les institutionnalistes). Ce personnage mythique est un rapide, parfois prédateur, plus souvent parasite symbiotique, quelquefois même victime ; il est bon à tout faire. S'immisçant dans les lieux les plus divers, il dégaine, par moments un peu nerveusement, son six coups analytique (histoire, sociologie, psychanalyse, philosophie, ethnologie, pédagogie) dans toutes les situations de conflits qu'il rencontre. Trouvant toujours dans les théories des autres spécialistes le moyen d'occuper le terrain, il cherche la possibilité de transformer les contradictions locales en mutations, de faire se

manifester les violences latentes, espérant par là même en résoudre l'existence. Son espace de déplacement est immense mais il est toujours, d'une certaine manière, sur le territoire des autres, dénonçant les propriétés abusives et ne craignant pas de prôner l'appropriation collective de toutes les aires de terrain. Pillant les réserves de savoir des autres disciplines, il ne craint pas d'être le parasite usant du travail des autres. Il fustige les fortunes trop vite faites et rêve de s'attaquer aux trains chargés d'or, transportant dans leurs wagons les contrats mirifiques que certains sociologues plus malins que lui et encore moins scrupuleux ont réussi à passer. C'est un desperado ! Ecartez-vous ! Le voici qui passe... Pourtant lui aussi est pris par le social.

II. — Les origines

Politique, Philosophie, Pédagogie, Psy sous toutes ses formes, et sans doute bien d'autres encore, elles furent nombreuses, fées ou sorcières, à se pencher sur le berceau de l'analyse institutionnelle naissante. Ecoles, hôpitaux, universités, centres de formation, associations en tout genre, fédérations de toutes tailles, jusqu'aux quartiers et à la ville, ils furent multiples les terrains, les espaces, les lieux, les situations où la théorie se forma, l'analyse se fit et se défit, l'intervention transforma, réanima ou liquida.

Issue de problématiques très diverses, secouée bien souvent par les mouvements sociaux et les évolutions des sciences de l'homme, l'AI présente un visage polymorphe, propose une pratique parfois contradictoire, envisage des terrains d'action et des lieux d'analyse rarement homogènes et traversés fréquemment par des flux qui mettent en

cause la stabilité et l'équilibre si chers au travail scientifique. En ce sens ce n'est pas une science, ce n'est pas une sociologie à la recherche des lois de la stabilité, de la reproduction ou de la conservation sociale. L'analyse institutionnelle est une pensée du mouvement qui fait l'institution. Dans le meilleur des cas elle devrait être la pensée de ce mouvement, tout au moins sa représentation. C'est la raison pour laquelle elle ne s'intéresse pas spécialement aux codes et aux lois régissant les institutions comme pourraient le faire un juriste ou un sociologue des organisations. Par contre les institutionnalistes font tout, c'est d'ailleurs ce qui les pousse à élaborer une technique, pour dévoiler dans les règles et la législation, les effets pervers qui créent les dysfonctionnements auxquels toute institution se heurte. Ainsi l'AI doit être comprise comme la pensée et le mode d'action de la contradiction dans les formes sociales.

III. — La réserve

Au carrefour de tant d'interrogations, il est un mot qui recouvre et caractérise assez bien le domaine, les conditions et l'état d'esprit du travail institutionnaliste : c'est celui de *réserve*.

Réserve, l'objet de l'AI l'est ; les institutions, de par la clôture qu'elles construisent autour d'un certain type de relations sociales et de groupes d'individus, pour les maintenir ensemble, ou pour qu'ils soient les gardiens de valeurs politiques, religieuses, sociales semblent bien être des réserves quant à la théorie. Quant à la pratique, dans la mesure où l'un des principes de l'AI est de dévoiler tout ce que l'institution tient caché à certains de ces membres pour être une structure de pouvoir,

les réserves doivent être découvertes, dévoilées, dénoncées, pillées et ouvertes à tous.

Réserve aussi au sens d'une bibliothèque, parce que le savoir historique et social caché sous le glacis de la modernité doit être connu pour que puissent être comprises la genèse d'une institution ainsi que les conditions et les circonstances d'émergence d'un mouvement. Poursuivant notre métaphore, cette réserve appropriée par le travail intellectuel devient en quelque sorte le stock de vivres, d'énergies, dans lequel il faudra puiser en situation d'intervention pour inventer des dispositifs d'interprétation ou d'analyse. Ce travail ne pourra se faire convenablement que grâce à une connaissance préalable de situations sensiblement analogues fournies par l'expérience antérieure et des lectures de tout type.

Réserve finalement, par l'état d'esprit qui conditionne sa pratique. En effet la position de celui qui est supposé savoir est aussi celle de celui qui tente une analyse institutionnelle, ou plus précisément de celui qui essaye par son attitude, ses dires et ses interventions de susciter les conditions d'une analyse par un collectif de sa propre institution. La pratique d'un tel intervenant n'est pas celle d'un chef de commando mais, la puissance d'une réserve tenant plus à son état supposé qu'à son état réel, la rétention de l'analyse par l'institutionnaliste est souvent la condition de l'émergence de l'analyse par le collectif lui-même.

IV. — Le dérangement

Si l'image de marque de l'institutionnaliste n'est pas toujours bonne, ce n'est pas toujours le fruit de la malveillance de certains sociologues qui se